

## Contexte et objectifs

Le groupe scolaire du centre-village a rejoint ses nouveaux locaux en décembre 2020, libérant les bâtiments et espaces extérieurs de l'ancien groupe scolaire. Le centre-village bénéficie ainsi d'un potentiel de 1 900 m<sup>2</sup> de bâtiments, intégrés à des espaces extérieurs de 10 400 m<sup>2</sup> environ.

L'équipe municipale a fait le choix de conserver l'ensemble des bâtiments propriété de la commune afin de bénéficier de ce potentiel pour satisfaire les besoins identifiés et anticiper ceux à venir.

Ces espaces et bâtiments sont une véritable opportunité de générer des espaces publics qui bénéficieront au plus grand nombre.

Le projet de réflexion à l'échelle du centre village se donne comme objectifs de :

- Conforter l'identité du centre bourg
- Faire vivre et animer le centre-village
- Restructurer le bourg pour créer un espace public « cœur de village »
- Renforcer la présence d'équipements publics et de services

Pour avancer dans ce projet, la commune a confié au Conseil architecture d'urbanisme et de l'environnement - CAUE de Haute-Savoie une mission d'accompagnement pour étudier la faisabilité de la réaffectation des locaux et la requalification des espaces extérieurs.

Il s'agit de :

- Donner une seconde vie aux locaux de l'ancienne école et animer le centre bourg en installant des services, activités associatives et commerciales, dans un esprit de mutualisation des locaux
- Aménager des espaces publics structurant le centre village, animés, végétalisés et aérés
- Gérer la problématique de la circulation et du stationnement pour des espaces apaisés et partagés

## CONCERTATION SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU « PROJET CENTRE-VILLAGE »

### RÉUTILISATION DES LOCAUX DU GROUPE SCOLAIRE ET RESTRUCTURATION DES ESPACES PUBLICS



#### ÉTAT DES LIEUX

##### 4 bâtiments : 1 900 m<sup>2</sup>

**BÂTIMENT 1** - 540 m<sup>2</sup>  
(haut) 325 m<sup>2</sup>  
(bas) 150 m<sup>2</sup>

(appartement) 65 m<sup>2</sup>

**BÂTIMENT 2** - 240 m<sup>2</sup>

**BÂTIMENT 3** - 125 m<sup>2</sup>

+ préau 115 m<sup>2</sup>

**BÂTIMENT 4** - 995 m<sup>2</sup>

(haut) 710 m<sup>2</sup>

(bas) 285 m<sup>2</sup>

##### Espaces extérieurs : 10 400 m<sup>2</sup>

2 400 m<sup>2</sup> (secteur mairie)

8 000 m<sup>2</sup> (secteur ancienne école maternelle)

##### Stationnement : 48 places

P1 - 9 places + PMR (personnes à mobilité réduite)

P2 - 11 places

P3 - 24 places + 3 PMR



## Bâtiment 1

### « Partie haute »

**Anciennes classes élémentaires - 450 m<sup>2</sup> environ**

**La ludothèque** : gérée par l'ABCJ, cet équipement à vocation intercommunale peut être mutualisé avec d'autres activités proposées par l'ABCJ (RAM, espace jeunes).

**Le relais d'assistantes maternelles - RAM**. Le RAM nécessite un bureau pour l'accueil des parents et peut utiliser l'espace jeunes enfants de la ludothèque pour les activités encadrées par les assistantes maternelles.

**Les locaux de l'espace jeunes** peuvent également fonctionner en synergie avec la ludothèque pour la partie jeux vidéos et jeux de société.

**Le Point rencontre** : association seniors.

**Le Fablac** : les locaux actuels (dans le presbytère) ne permettent pas d'accueillir du public et limitent le potentiel de développement de cette association. Un nouvel espace leur offre une partie dédiée aux adhérents et animations grand public, et une seconde dédiée aux adhérents confirmés en charge de projets de plus grande envergure avec utilisation de matériel spécifique.

L'appartement, de 65 m<sup>2</sup>, situé à l'étage est conservé.

### « Partie basse »

**Anciens locaux périscolaires - 150 m<sup>2</sup> environ**

**Activités commerciales** : les locaux donnant sur la future placette pourraient permettre l'implantation d'une activité commerciale.



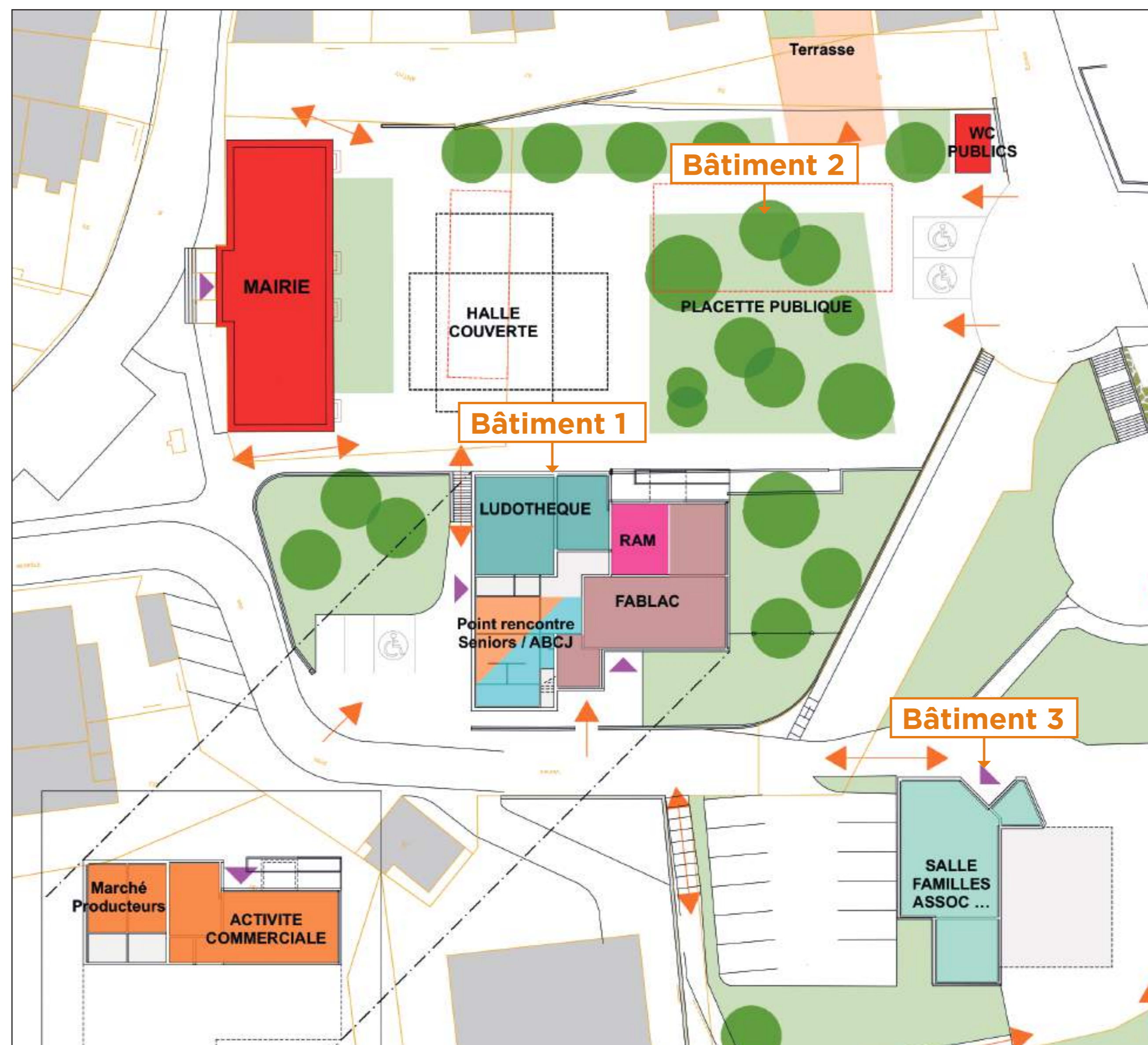
Bât. 1 - étage - salles de classe



Bât. 1 - salles, garage et local technique

## CONCERTATION SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU « PROJET CENTRE-VILLAGE »

### PROPOSITIONS POUR LA RÉUTILISATION DES BÂTIMENTS



## Bâtiment 2

**Anciennes classes élémentaires - 240 m<sup>2</sup> environ**

Ce bâtiment, de faible qualité architecturale sera détruit pour libérer l'ancienne cour et créer un espace public type placette, ouvert sur la Mairie et un possible local commercial.



Bât. 2 - à démolir

## Bâtiment 3

**Ancien restaurant scolaire - 130 m<sup>2</sup> environ**

Cette salle et sa cuisine équipée sont en très bon état, il est donc proposé une réaffectation sans travaux en une salle polyvalente. Elle pourrait facilement être utilisée pour de petits événements par les associations, les particuliers et la commune.



Bât. 3 - restaurant scolaire et parking adjacent



Bât.3 - restaurant scolaire



## Bâtiment 4

« Partie haute »  
Ancienne école maternelle - 770 m<sup>2</sup>

Ce bâtiment en très bon état, par ses surfaces confortables et ses équipements, permettrait une cohabitation de différents usages.

**Une structure multi-accueil 20 berceaux :** des besoins de garde d'enfants supplémentaires ont été identifiés sur le territoire par le SISAM (syndicat intercommunal Sciez-Anthy-Margencel). Les locaux de l'ancienne école maternelle, adaptés à la petite enfance, pourraient ainsi accueillir une crèche intercommunale de 20 berceaux.

**Salle polyvalente « réunion » :** (ancienne salle de classe + kitchenette)  
Cette salle pourrait être mise à disposition de différentes associations et structures (conseil municipal des jeunes, commune, CCAS pour l'accueil d'intervenants extérieurs, conférences, ateliers...)

**Salle polyvalente « activités »** (ancienne salle de motricité)  
D'une grande surface avec de belles hauteurs sous plafond, cette salle de motricité est adaptée à l'accueil d'activités sportives. Il est proposé de créer ici un « Espace mutualisé : Culture & sport, vivre ensemble », à destination :

- des associations sportives,
  - de résidences d'artistes pour des stages et rencontres, l'accueil de troupes de théâtre, de cirque, de musiciens...
- En contrepartie de ce lieu d'accueil, la commune pourra bénéficier des spectacles de fin de résidence, fruit de leur travail. Des interventions auprès des écoles et structures d'accueil enfance jeunesse pourraient également être prévues.



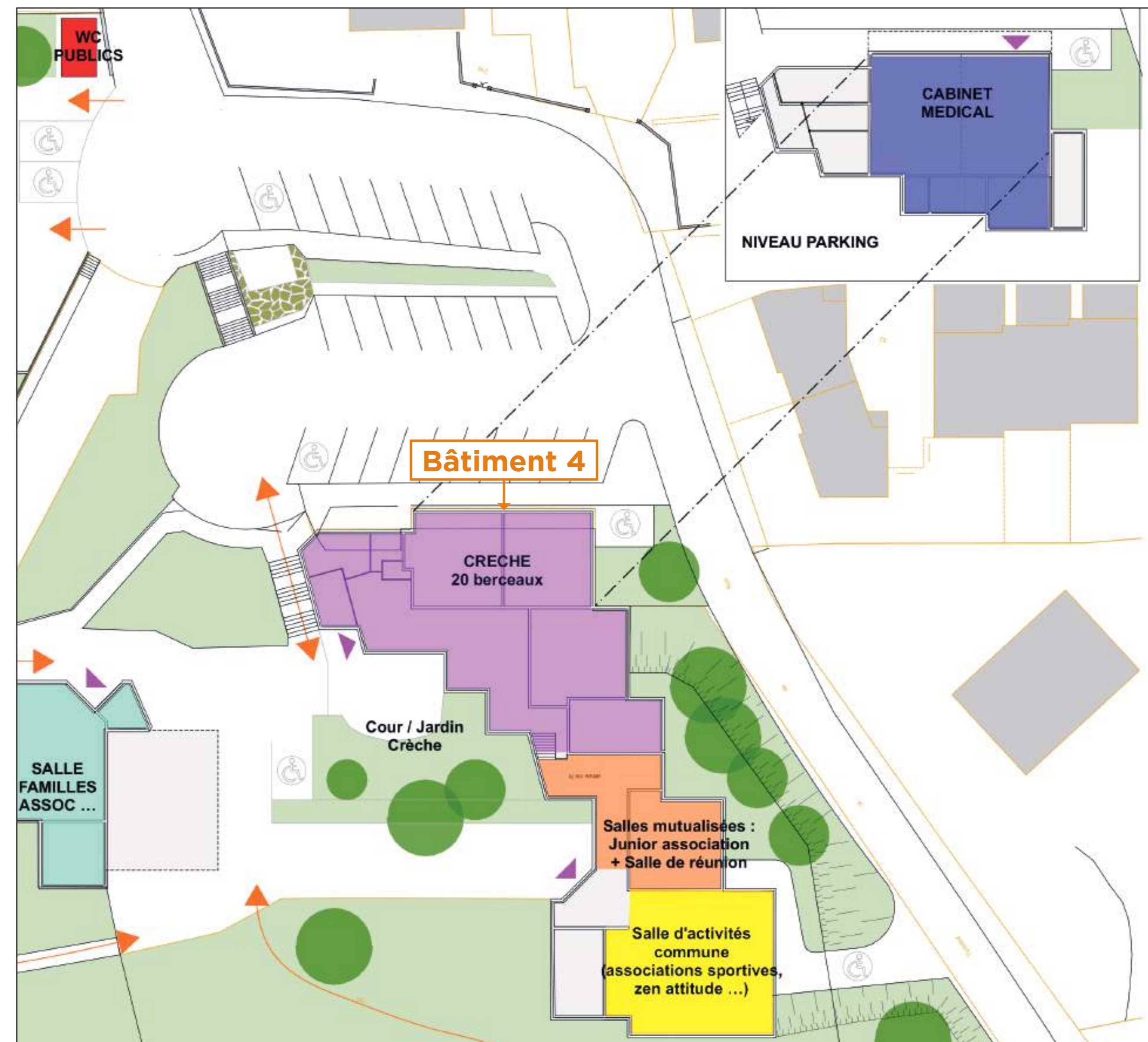
Bât. 4 - ancienne école maternelle



Bât. 4 - salle de motricité

## CONCERTATION SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU « PROJET CENTRE-VILLAGE »

### PROPOSITIONS POUR LA RÉUTILISATION DES BÂTIMENTS



## Bâtiment 4

« Partie basse » - Niveau parking  
Les Laurentides (périscolaire / centre de loisirs) - 280 m<sup>2</sup>

**Le cabinet médical :** ce bâtiment, donnant accès direct sur un espace de stationnement, est proposé pour l'implantation d'un cabinet médical. Il permettrait la relocalisation de l'actuel cabinet situé avenue du Pré Robert. La plus grande surface disponible offre en outre la possibilité d'accueillir un autre médecin ou profession médicale/paramédicale.

**Un espace de stockage :** les espaces résiduels pourront servir de lieu de stockage selon les besoins (associations, médecins et/ou crèche).



Bât. 4 - les Laurentides, ABCJ Bât. 4 - les Laurentides



Bât. 4 - les Laurentides, espace donnant sur le parking



Créer une véritable centralité du bourg

par de nouvelles aménités urbaines

Grâce à la réaffectation des locaux et à l'implantation de nouvelles activités, le centre-village va bénéficier d'une animation variée, aux temporalités différentes.

« Créer la place du village »

Actuellement



Cour de l'ancienne école élémentaire

Exemples d'aménagements pour l'avenir



Place de la Galarne, Nantes



Concepteur : Willem Den Hengst & associés  
© CAUE 74 / Béatrice Caffieri

Centre village, Ville-en-Sallaz

## CONCERTATION SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU « PROJET CENTRE-VILLAGE »

### PROPOSITIONS POUR LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS



« Requalifier le parc »

Actuellement



Cour de l'ancienne école maternelle et terrain de sports

Exemples d'aménagements pour l'avenir



Concepteur : ADP Dubois  
© CAUE 74 / Romain Bianchi  
Parc Jean Bauquis, Ambilly



Concepteur : Big Bang Paysage  
© CAUE 74 / Béatrice Caffieri

Parc du Pré Cottin, Excenevex